

L'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* mobilisée sur tout le territoire pour donner à voir la réalité des métiers de l'industrie et changer le regard sur le secteur

Dossier de presse



L'industrie, à nouveau au cœur du développement économique

À l'heure où le consensus sur l'importance de l'industrie pour notre pays n'a jamais été aussi fort, les entreprises qui la font vivre sur le terrain prennent la parole pour montrer le secteur tel qu'il est : un secteur qui recrute des jeunes en apprentissage, forme ses salariés et apporte des réponses concrètes qui favorisent l'engagement au quotidien et l'épanouissement au travail.

Avec 250 000 recrutements par an d'ici 2025, des intentions d'embauche en hausse de 22% pour l'année 2019¹, des salaires supérieurs de 25 % au reste du secteur privé et une augmentation du nombre de contrats d'apprentissage et de professionnalisation, l'industrie recrute et forme massivement.

Son rôle dans le développement économique du pays est essentiel : la présence de l'industrie au cœur des territoires génère de l'emploi pérenne au niveau local, stimule le pouvoir d'achat, développe des structures nouvelles et raccourcit les distances domicile-travail. C'est le cercle vertueux de l'industrialisation des territoires : un emploi dans l'industrie génère trois emplois dans le reste de l'économie.

Le travail industriel s'est par ailleurs profondément transformé pour intégrer les évolutions technologiques et numériques, à travers de nouveaux métiers et missions à forte valeur ajoutée en phase avec les attentes et compétences des jeunes générations : data scientist, programmeur industriel, technologue, roboticien, ingénieur cobot, technicien 3D, expert en ingénierie virtuelle.

Le secteur voit émerger de nouveaux enjeux en termes de management, de gestion et d'organisation du travail, qui favorisent la créativité et l'esprit entrepreneurial, tout en misant sur la responsabilité et le collaboratif. L'industrie a des atouts à partager au-delà du nombre d'emplois créés sur la qualité de ceux-ci : niveau de salaire, ambiance de travail, équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle, formation, perspectives d'évolution.

Forte de son investissement de longue date dans la formation professionnelle et l'apprentissage au service des entreprises industrielles, l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* s'engage pour accompagner celles-ci à mieux se raconter pour à la fois changer le regard sur le secteur, en développer l'attractivité et permettre aux entreprises de trouver les compétences dont elles ont besoin.

¹ Enquête Besoins en Main-d'Oeuvre (BMO) - Pôle Emploi - Avril 2019

SOMMAIRE

I. CONTEXTE : L'INDUSTRIE SE TRANSFORME

1. Des besoins en recrutement toujours élevés
2. Des métiers attractifs
3. L'apprentissage, une voie d'excellence pour intégrer l'emploi dans l'industrie

II. L'UIMM LA FABRIQUE DE L'AVENIR ACCOMPAGNE LES ACTEURS DE L'INDUSTRIE POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR

1. Une nouvelle politique de formation au service de l'emploi
2. Une campagne de communication pour changer le regard sur l'industrie
3. Un travail avec les syndicats pour anticiper les besoins en compétences
4. Des partenariats avec les principaux acteurs de l'emploi et de l'orientation
5. Un réseau de proximité pour former vers l'emploi
6. Un site de référence au service de l'emploi : industrie-recrute.fr

CONTEXTE : L'INDUSTRIE SE TRANSFORME

1. Des besoins en recrutement toujours élevés

La dernière étude du cabinet BIPE pour l'Observatoire paritaire prospectif et analytique de la métallurgie révèle que les entreprises de la branche prévoient de réaliser plus de 110 000 recrutements par an d'ici 2025. Ce chiffre s'élève à 250 000 recrutements pour toute l'industrie.

Si près de 31 000 postes sont actuellement non pourvus en France dans l'industrie², le secteur crée de l'emploi : +9 500 emplois nets en 2018 et +17 000 en 2019, d'après l'Insee. Selon la dernière enquête BMO, le nombre de projets d'embauches hors saisonniers dans l'industrie pour 2019 s'élève à 190 000, soit une progression de 22 % en un an.

Les difficultés de recrutement demeurent : selon l'enquête de l'Insee³ sur les barrières à l'embauche, 38 % des entreprises industrielles déclarent qu'elles ne parviennent pas à embaucher faute d'une main d'œuvre compétente disponible sur le marché du travail. L'enquête de Pôle emploi sur les besoins en main d'œuvre en 2019 confirme ce constat : 54 % des projets de recrutement sont jugés difficiles par les chefs d'entreprise industriels (contre 50 % en 2018).

L'enjeu de ceux-ci est donc de renforcer l'attractivité du secteur pour changer son image aux yeux du grand public et ainsi répondre aux forts besoins en recrutement.

2. Des métiers attractifs

Les perceptions évoluent positivement sur la contribution de l'industrie au développement économique et la création d'emplois. Le secteur est jugé utile et innovant, avec un impact économique positif au niveau local, selon le baromètre d'image des entreprises industrielles réalisé par IPSOS pour l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* en 2018.

L'enjeu pour l'industrie est désormais de donner envie aux jeunes et plus largement aux Français de s'y intéresser, de parler différemment du secteur, en mettant en avant les évolutions relatives aux conditions de travail qui viennent en tête des attentes des personnes interrogées.

Les entreprises industrielles possédaient déjà des atouts de taille pour contribuer à l'épanouissement de chacun au travail : l'attachement à l'apprentissage, la solidarité du travail en équipe, l'évolution par la formation. Ce sont des marqueurs forts qui font la force de l'industrie et qui s'ajoutent aux opportunités liées aux conditions salariales (les salaires sont 25% supérieurs au reste du secteur privé) et à la stabilité de l'emploi (50% des embauches de plus d'un mois se font en CDI et 92% des salariés du secteur sont aujourd'hui en CDI).

Avec l'essor du numérique, s'ajoutent désormais la créativité, l'initiative, la responsabilisation individuelle et l'accomplissement personnel. Les innovations liées aux nouvelles technologies transforment profondément les façons de travailler, génèrent de

² Dares

³ Décembre 2017 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3288521#titre-bloc-1>

nouvelles missions à haute valeur ajoutée et multiplient les nouveaux métiers en phase avec les attentes et les compétences des jeunes générations : data scientist, programmeur industriel, technologue, roboticien, ingénieur cobot, technicien 3D, expert en ingénierie virtuelle...

3. L'apprentissage, une voie d'excellence pour intégrer l'emploi dans l'industrie

Les chiffres publiés par le ministère du Travail pour marquer le premier bilan de la réforme de l'apprentissage, un an après son adoption, confirment une inversion du regard sur l'apprentissage et un engouement des nouvelles générations à la recherche de formations concrètes et véritablement apprenantes :

- Plus de 458.000 jeunes étaient en apprentissage fin juin 2019 ;
- Au premier semestre 2019, le nombre de jeunes entrant en apprentissage a progressé de 8,4% par rapport à la même période de 2018 - ceci succède à une hausse de 7,4% en 2018 par rapport à 2017 ;
- Le nombre d'élèves ayant coché la case apprentissage lors de leur orientation en fin de troisième a augmenté de 45% en deux ans ;
- 17 753 apprentis ont reçu ou s'appêtent à recevoir l'aide au permis de conduire de 500 € pour un montant de près de 9 millions d'euros ;
- 73 000 jeunes vont entrer dans 85 prépas-apprentissage en 2019.

Par ailleurs, d'après le rapport annuel de performance de la mission Travail et emploi publié le 16 mai 2019, le taux d'insertion dans l'emploi à l'issue d'un contrat d'apprentissage est en constante progression et présente en 2018 une hausse significative de 3,1 points par rapport à 2017, après une précédente hausse de plus de trois points. Il s'établit à 74,5%.

L'enquête annuelle sur l'insertion des apprentis de l'industrie réalisée en mars 2018 pour l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* par l'Éducation nationale confirme que l'apprentissage constitue la voie royale pour accéder à l'emploi dans l'industrie :

- 92 % des apprentis qui ont trouvé un emploi estiment que le métier exercé correspond à leur formation ;
- 87% des apprentis ont trouvé un emploi 6 mois après la fin de leur formation ;
- 57 % des apprentis qui travaillent en entreprise ont obtenu un CDI.

L'UIMM LA FABRIQUE DE L'AVENIR ACCOMPAGNE LES ACTEURS DE L'INDUSTRIE POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR

1. Une nouvelle politique formation au service de l'emploi

Le 18 avril 2019, le réseau de l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* réuni en convention et souhaitant capitaliser sur les opportunités offertes par la réforme de la formation a formalisé sa nouvelle politique formation au service de l'emploi.

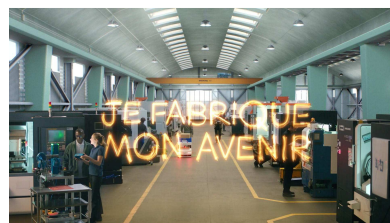
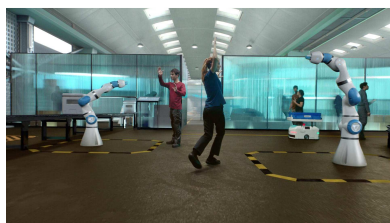
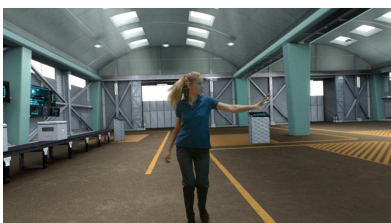
Il s'est fixé un cap, des orientations stratégiques et des moyens à mettre en œuvre ou à mobiliser, à travers notamment cinq engagements forts :

- Avoir des candidatures pour toutes les offres d'apprentissage et de formation d'ici cinq ans (fin 2023) ;
- Doubler le nombre de salariés bénéficiaires de formation dans les PME de moins de 50 salariés d'ici cinq ans, pour atteindre 140.000 salariés (soit 40%) d'ici fin 2023 ;
- Augmenter de 50% du nombre d'alternants en cinq ans, pour atteindre 75.000 alternants fin 2023 ;
- Doubler le nombre de certifications professionnelles d'ici cinq ans pour atteindre 30 000 CQPM, CQPI, CCPM, CCPI⁴ et blocs de compétences d'ici fin 2023 ;
- Satisfaire 95% des besoins de recrutements des entreprises de la métallurgie d'ici cinq ans (fin 2023) sur la base des données de Pôle Emploi.

2. Une campagne de communication pour attirer vers l'industrie

L'UIMM a fait évoluer en 2017 son identité pour devenir *La Fabrique de l'Avenir* et transmettre le message d'une industrie qui se transforme et qui porte des solutions notamment sur le sujet de l'emploi. Aujourd'hui, elle poursuit son travail au service de l'attractivité du secteur et de ses métiers en donnant à voir leur réalité, en mettant en exergue les évolutions relatives aux conditions et environnement de travail.

C'est la raison pour laquelle a été lancée une nouvelle étape de communication qui a l'ambition de changer le regard des jeunes et plus largement des Français sur l'industrie, en montrant le secteur et son environnement de travail tels qu'ils le sont déjà aujourd'hui, dans les milliers d'entreprises qui les font vivre au quotidien. Il s'agit de porter le message d'une industrie qui tient compte des attentes des nouvelles générations, qui offre des possibilités de se former, d'évoluer et de s'épanouir.



⁴ CQPM : Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie
CQPI : Certificat de Qualification Professionnelle inter-branches
CCPM : Certificat de Compétences Professionnelles de la Métallurgie
CCPI : Certificat de compétence professionnelle interbranche

3. Un travail avec les syndicats pour anticiper les besoins en compétences

Grâce aux études prospectives pilotées par l'Observatoire paritaire prospectif et analytique des métiers et qualifications de la métallurgie, l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* engage avec les partenaires sociaux des actions structurelles destinées à :

- Déterminer les orientations prioritaires de la branche en matière de formation et de GPEC ;
- Mettre à niveau les compétences avec des formations appropriées ;
- Conduire des actions particulières vis-à-vis des demandeurs d'emploi : l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* forme sur les métiers en tension via les préparations opérationnelles à l'emploi (individuelle et collective - POEI et POEC) ;
- Piloter des travaux sur les compétences émergentes dans la métallurgie pour alimenter les travaux de l'Alliance pour l'industrie du futur.

L'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* porte également l'élaboration d'une **nouvelle convention collective** dont l'enjeu est de construire, dans le dialogue social, le cadre de l'industrie de demain, correspondant aux attentes des nouvelles générations.

4. Des partenariats avec les principaux acteurs de l'emploi et l'éducation

Pour orienter au mieux la formation vers l'emploi, l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* travaille à créer des liens avec les acteurs de l'orientation, de l'enseignement, de la formation, de l'emploi tant au niveau national que territorial.

L'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* et **l'Éducation Nationale** :

- Œuvrent ensemble à la création et l'évolution des diplômes ainsi qu'à l'adaptation des formations des jeunes et des adultes aux attentes des entreprises ;
- Co-Construisent des formations de qualité qui conduisent aux diplômes universitaires de technologie, aux licences professionnelles et aux diplômes d'ingénieur ;
- Travaillent au sourcing et à l'orientation à travers la promotion des métiers industriels ;
- Coopèrent dans les campus métiers et qualifications.

L'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* et les **conseils régionaux** :

- Recensent les métiers en tension au niveau régional pour que chaque UIMM territoriale puisse mettre en œuvre des dispositifs complets de "*fabrication de la compétence*" en fonction des besoins exprimés par les entreprises du territoire à travers des dispositifs tels que la POEI ou POEC ;
- Coordonnent leur action autour de l'orientation professionnelle et l'information sur les métiers à destination des jeunes candidats ;
- Coordonnent leur action en faveur de la formation des demandeurs d'emploi ;
- Cofinancent l'apprentissage.

L'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* et **Pôle Emploi** ont engagé en 2012 un partenariat durable autour des leviers suivants :

- L'évaluation des besoins en recrutement ;
- La promotion des métiers industriels ;
- La "fiabilisation" des recrutements des entreprises à travers les MRS (Méthode de Recrutement par Simulation) et EMT (Essai en Milieu de Travail) ;
- La professionnalisation et la formation des demandeurs d'emploi.

L'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* a également signé en décembre 2018 une convention à travers les antennes territoriales pour insérer de façon opérationnelle les demandeurs d'emploi vers les métiers industriels - de telles coopérations opérationnelles ont été mises en place dans quelques régions (Bretagne, Bourgogne...) et enregistrent des résultats positifs.

5. Les Pôles formation UIMM : un réseau de proximité pour former vers l'emploi

Les 130 Pôles formation UIMM constituent le premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, piloté par l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir*. Il forme chaque année près de 130 000 salariés, 15 000 demandeurs d'emploi, près de 32 000 alternants (27 000 en apprentissage et 3 042 en contrat de professionnalisation). Plus de 15 000 entreprises font actuellement confiance aux Pôles formation pour accompagner leur stratégie et renforcer leur performance industrielle.

L'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* pilote ainsi et anime son propre réseau de formation avec un effort considérable dirigé vers la formation sur les équipements et les technologies qui seront utilisés demain dans l'industrie.

Elle investit en parallèle sur des outils pédagogiques en faveur de la formation : serious game, pédagogie inversée, outils de formation numériques, etc.

6. Un site de référence au service de l'emploi : industrie-recrute.fr

Les UIMM territoriales s'engagent au quotidien, sur le terrain, pour porter la voix d'une industrie qui recrute et est aujourd'hui en mesure de réponse à la quête de sens des jeunes générations.

Elles accompagnent les entreprises de leur département ou bassin d'emploi au sein desquels se multiplient sessions de job dating, forums de l'emploi, etc.

En parallèle, l'UIMM *La Fabrique de l'Avenir* a lancé en novembre 2018 industrie-recrute.fr, le site de référence pour trouver un emploi dans l'industrie et sur lequel sont disponibles plusieurs milliers d'offres d'emplois accessibles du CAP au diplôme d'ingénieur. Spécialement conçue pour aider les PMI à recruter, cette plateforme apporte ainsi une réponse concrète aux 61% des candidats et 83% des jeunes qui recherchent un emploi sur internet, avec un outil adapté à leurs attentes et leurs usages. Elle répond également aux attentes des entreprises adhérentes, qui peuvent accéder à un vivier de talents et aux services proposés par leurs UIMM territoriales pour relever le défi des compétences. Ainsi, en 2019, plus de 70 000 candidatures ont été proposées aux entreprises industrielles et près de 2 000 entreprises ont déposé au moins une offre.